

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : ...École BOULLE.....

Le chef d'établissement, M. / Mme ...Lorent SCORINO.....

certifie que l'élève ...Mathis DUVAL-FAIVRE.....

- était inscrit(e) dans l'établissement ..École BOULLE.....
pour l'année scolaire 2021/2022
en (1) : ...2^{ème} année de Licence en DNMADE Métier d'arts Innovartion Social
Menuiserie en sièges
- passe en année supérieure de (1) : ...3^{ème} année de Licence en DNMADE Métier d'arts
Innovartion Social Menuiserie en sièges
dans l'établissement : ..École BOULLE.....

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
du Chef d'établissement



Date 20/06/2022

Attestation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France avec la liste des élèves
présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.